



Rachat de part SCI

Par jika

Bonjour à tous et à toutes

Je suis co-gérant d'une Sci en immobilier de 2 personnes, nous détenons chacun 50% des parts.
Mon associé souhaite tout vendre et nous avons tout vendu presque sauf deux appartements que je souhaite garder.
En désaccord sur le futur de la Sci avec mon associé, je souhaite lui racheter ses parts avec une deuxième Sci.

Mis à part, la proposition que je vais lui faire concernant les rachats de part, je ne sais absolument pas à quoi m'attendre au niveau des frais administratifs?

Est ce que quelqu'un pourrait me renseigner sur tout ce qu'il faudra déboursier au niveau administratif en tout et pour tout??

Merci à tous pour vos réponses
cdt

Par yapasdequoi

Bonjour
Faites vous assister par un professionnel avocat ou notaire qui vous fera un devis.
On ne voit pas bien l'intérêt de ces SCI successives... mais c'est vous qui voyez.